



DÉVELOPPEMENT DURABLE

# APPROCHES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE TERRES, DE RÉINSTALLATION ET DE SAUVEGARDES DANS LES OPÉRATIONS SOUTENUES PAR LES BANQUES MULTILATÉRALES DE DÉVELOPPEMENT

8 – 12 JUIN 2026  
TURIN, ITALIE

*Note d'information*



Organisation  
internationale  
du Travail



Centre international de formation



# Apprenez comment débloquer le développement sans porter atteinte à la dignité.



## INTRODUCTION AU COURS

Dans les économies en développement et émergentes, la question de savoir qui contrôle les terres et comment affecte profondément diverses populations (agriculteurs, éleveurs, citadins et petits entrepreneurs) tout en façonnant les politiques gouvernementales. Ce qui semble être un simple défi d'allocation des ressources révèle souvent des tensions plus profondes liées à l'identité, à la tradition et aux voies de développement. La croissance démographique, le changement climatique et la demande croissante de ressources entraînent une concurrence intense pour les terres, créant des tensions au sein des communautés et entre celles-ci et les investisseurs. Lorsque des projets de développement nécessitent des terres, ces tensions existantes deviennent critiques.

Une bonne gouvernance foncière favorise un accès sûr à la terre et crée un environnement propice aux investissements qui libèrent les capacités productives des pays en développement. Cependant, les processus d'acquisition de terres peuvent entraîner des déplacements physiques ou économiques qui affectent les moyens de subsistance des populations dans les zones rurales et urbaines. L'acquisition de terres implique de multiples parties prenantes à tous les niveaux institutionnels, des ministères nationaux aux communautés locales, ce qui nécessite une coordination efficace entre des acteurs ayant des mandats et des expertises variés.

Les processus d'acquisition de terres sont intrinsèquement liés à la préservation du patrimoine culturel et à la protection des populations vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les éleveurs, les communautés traditionnelles et les personnes vivant sous des régimes fonciers coutumiers. Le renforcement des capacités et des partenariats collaboratifs est essentiel pour garantir que les processus de gouvernance foncière soient transparents, équitables et favorisent un développement inclusif tout en assurant les sauvegardes des biens culturels et des moyens de subsistance traditionnels.

## DESCRIPTION DU COURS

Ce cours fournit aux praticiens les connaissances et les outils nécessaires pour mettre en œuvre des sauvegardes sociales solides dans les processus d'acquisition de terres et de réinstallation, afin de garantir des résultats de développement durable dans divers environnements de projet.

Les déplacements non atténués créent des risques graves et en cascade : démantèlement des systèmes de production, appauvrissement dû à la perte de ressources, réinstallation dans des environnements inadaptés, affaiblissement des institutions communautaires, exacerbation des inégalités, dispersion des familles et érosion de l'identité culturelle. Ces impacts s'étendent aux dimensions sociales, économiques, environnementales et psychologiques. C'est pourquoi les réinstallations involontaires doivent être évitées dans la mesure du possible. Lorsqu'elle est inévitable, elle doit être minimisée grâce à des mesures d'atténuation soigneusement planifiées qui protègent à la fois les personnes déplacées et les communautés d'accueil.

Le cours examine comment les sauvegardes opérationnelles en matière d'acquisition de terres et de réinstallation s'appliquent aux opérations souveraines dans les économies en développement et émergentes ayant des contextes juridiques et institutionnels divers. Vous explorerez l'acquisition de terres comme un processus global englobant le transfert de propriété, l'évaluation de l'impact sur les moyens

de subsistance et la protection du patrimoine culturel et des populations vulnérables. Cela nécessite de comprendre divers cadres institutionnels, des systèmes centralisés de type « » aux approches pluralistes reconnaissant les droits coutumiers et la gouvernance traditionnelle, tout en gérant l'intersection entre les cadres juridiques formels et coutumiers.

L'acquisition de terres nécessite une coordination entre plusieurs institutions gouvernementales (ministères des finances, des travaux publics, des terres et des secteurs spécifiques), chacune ayant des mandats et des compétences différents. Le cours aborde les défis critiques liés à la mise en œuvre : préparation précipitée du plan d'action de réinstallation (RAP) sans consultation adéquate de la communauté, évaluation insuffisante des coûts d'indemnisation, mécanismes de suivi faibles et financement insuffisant pour une planification globale. Vous apprendrez comment les banques multilatérales de développement rationalisent les procédures d'indemnisation par le biais d'accords de prêt afin de garantir des paiements en temps voulu, de respecter les délais des projets et de faire respecter le principe selon lequel aucun investissement ne peut être réalisé tant que les terres ne sont pas libres de toute charge, occupation ou conflit, et que l'indemnisation n'a pas été négociée et garantie.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

Le cours couvre cinq modules thématiques dispensés sur une semaine :

### **Module 1 : Systèmes fonciers et fondements de la gouvernance**

---

Comprendre les divers systèmes fonciers, les droits coutumiers et les cadres juridiques dans les économies en développement et émergentes, ainsi que l'alignement entre les systèmes nationaux et les normes internationales de sauvegardes.

### **Module 2 : Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour la réinstallation**

---

Préparation, planification et exécution des plans d'action pour la réinstallation, y compris des études de cas, des leçons sur le terrain et des travaux de groupe pratiques basés sur des scénarios afin de développer les capacités de mise en œuvre.

### **Module 3 : Participation des parties prenantes et consultation**

---

Outils et approches pour une participation communautaire significative, stratégies d'engagement précoce, renforcement des capacités des emprunteurs et élaboration de stratégies de consultation adaptées au contexte.

### **Module 4 : Indemnisation, procédures de rétablissement des moyens de subsistance et suivi**

---

Procédures d'évaluation et de consentement, conformité avec les cadres nationaux, accélération des indemnisations, évaluations environnementales et qualitatives des sites de relocalisation, procédures de rétablissement des moyens de subsistance et méthodologies d'audit de réalisation des RAP.

### **Module 5 : Groupes vulnérables, inclusion sociale et renforcement des institutions locales**

---

Répondre aux besoins des populations vulnérables, protéger le patrimoine culturel, prendre en compte l'inclusion sociale au sens large, divulguer les informations aux parties prenantes et élaborer des stratégies de soutien spécifiques à chaque pays.

# OBJECTIFS DU COURS

Ce cours examine comment les projets de développement peuvent relever les défis liés à l'acquisition de terres dans diverses économies en développement et émergentes, en explorant les principes, les cadres et les approches pratiques qui permettent d'obtenir des résultats positifs tout en évitant de nuire aux communautés touchées.

Grâce à une formation axée sur la mise en œuvre, le cours aide les banques multilatérales de développement à soutenir les emprunteurs dans la mise en œuvre de mesures d'atténuation des risques, en particulier celles liées à l'acquisition de terres, à l'indemnisation et à la réinstallation involontaire.

Le cours se concentre sur trois domaines intégrés :

- Intégration des exigences de sauvegarde dans les processus de préparation des projets
- Examen de la phase de mise en œuvre au cours de laquelle les emprunteurs exécutent les plans d'action pour la réinstallation (RAP) et les instruments associés
- Aligner la législation nationale sur les meilleures pratiques internationales

Grâce à des études de cas et des exemples de projets, les participants acquerront des compétences pratiques qui aideront les emprunteurs à assurer une protection significative aux communautés touchées et à rétablir leurs moyens de subsistance.

## PUBLIC CIBLE

- Fonctionnaires chargés de l'acquisition de terrains (ministères chargés des terres, des finances, des secteurs concernés, des travaux publics, de l'agriculture, de l'environnement, des collectivités locales)
- Unités de mise en œuvre/gestion de projet (PIU/PMU)
- Spécialistes sociaux et professionnels des sauvegardes de l'environnement
- Praticiens et consultants en développement
- Personnel des banques multilatérales de développement
- Agences des Nations Unies

## COMMENT POSTULER

Les candidats sont priés de nous envoyer :

1. Un formulaire d'inscription en ligne dûment rempli : <https://oarf2.itcilo.org/STF/A1019139/fr>
2. Si vous êtes financé par votre organisation (ou un donateur), une lettre officielle de parrainage est nécessaire pour finaliser votre inscription. La lettre peut être téléchargée sur le formulaire de candidature ou envoyée par e-mail à : [esg@itcilo.org](mailto:esg@itcilo.org)
3. Si vous payez directement les frais de cours, veuillez noter que le paiement doit être effectué avant l'inscription au cours. Vous trouverez plus de détails sur les méthodes de paiement [ici](#).

## PRIX DU COURS

**Frais de formation** : 1 840 €

**Frais de séjour sur le campus du CIFOIT** : 755 €

**Les frais d'hébergement couvrent** : Hébergement en chambre individuelle du dimanche au vendredi inclus (départ le samedi matin) – 6 nuits.

Petit-déjeuner, déjeuner et dîner pendant la période indiquée ci-dessus

**Total** : 2 595 €, hors frais de transport vers et depuis Turin et frais de visa (si nécessaire).

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- **Langues** : anglais et français
- **Lieu** : Turin, Italie. Situé sur les rives du Pô, le campus du CIFOIT à Turin (<https://www.itcilo.org/fr/propos/turin-campus>) permet aux participants de vivre et d'étudier en pleine nature, dans un environnement sûr et sécurisé propice à l'apprentissage, à l'exploration et à la découverte de ce que la ville de Turin a à offrir.
- **Certificat** : à l'issue de toutes les activités requises, les participants obtiendront un certificat officiel de participation du CIFOIT.
- **Contact** : [esg@itcilo.org](mailto:esg@itcilo.org)

# VIE ÉTUDIANTE

## UN CAMPUS DES NATIONS UNIES FLORISSANT ET UNE COMMUNAUTE DE PROFESSIONNELS ORIGINAIRES DU MONDE ENTIER

- **Trois agences** du système des Nations Unies sur le campus
- **Plus de 300 cours et activités de formation** dans un environnement international stimulant
- **Des milliers de participants** venus du monde entier

## ENVIRONNEMENT ET ALENTOURS

**Prenez un vélo et découvrez le campus.** Situé dans un parc boisé sur les rives du Pô, c'est un endroit idéal pour l'étude et la collaboration. Découvrez des méthodes d'apprentissage et de formation novatrices dans des salles de classe modernes équipées pour l'interprétation simultanée.

## DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

## DORMIR, MANGER ET BIEN PLUS ENCORE

Outre plus de 280 chambres privées, **le Campus de Turin propose aux participants aux cours et aux partenaires un large éventail de prestations**, à savoir un restaurant en libre service, une agence de voyages, une laverie, un bureau de poste, un gymnase, une infirmerie et une réception ouverte 24 heures sur 24.

## ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE ET DIVERSITE

**Les participants profitent des activités sociales organisées par le Centre de Turin**, ainsi que par les responsables de leur activité de formation. Que ce soit le campus ou en dehors, des femmes et des hommes venus d'horizons culturels différents se retrouvent pour écouter de la musique live, cuisiner et partager des repas traditionnels, ou tout simplement jouer et discuter.

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

# INFOS

## POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

**Centre international de formation de l'OIT**  
Programme du développement et des investissements (DEVINVEST)  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin – Italie

[esg@itcilo.org](mailto:esg@itcilo.org)  
[www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)

CODE DE L'ACTIVITE : A9019138